

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

04 -11- 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0899 351 237

Nom

(en entier) : POLUMAVIO

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de la Grande Couture 2, 7522 Marquain

Objet de l'acte : Transfert du siège social et siège d'exploitationPROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE AU SIEGE SOCIAL LE 30
SEPTEMBRE

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Madame Anne-Catherine PARENT.

La liste de présence des associés est présentée au président qui la fait signer par les membres du bureau.

Le président constate que la totalité des actions existantes est représentée.

Ordre du jour :

1. Transfert du siège social et du siège d'exploitation

Les scrutateurs ont examiné cet exposé et l'assemblée a constaté qu'il était exact.

L'assemblée constate qu'elle a été composée valablement et qu'elle est habilitée à délibérer valablement
sur l'ordre du jour qu'elle va examiner.

Après délibération, l'assemblée aborde l'ordre du jour et prend la résolution suivante :

1. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL : L'assemblée décide de transférer le siège social et le siège
d'exploitation de la société à partir du 1er octobre 2025 à l'adresse suivante :

Rue d'amour4, 7500 Tournai

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président donne lecture du présent procès-verbal qui
est signé par les membres du bureau.

La séance est levée à 19 heures.

Madame Anne-Catherine PARENT
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).